



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 26 février 2010**

**12 millions d'euros mobilisés par l'Etat, l'OPCA et les entreprises de la branche des sociétés d'ingénierie, d'informatique et de conseil pour mettre en œuvre un ensemble d'actions destinées à sécuriser les parcours professionnels des salariés : zoom sur l'accord-cadre d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) impulsé par Syntec-Ingénierie et signé le 9 février 2010 avec le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.**

La crise économique débutée en décembre 2008 s'est traduite pour les sociétés d'ingénierie par l'arrêt brutal et sans préavis de programmes de recherche et développement des constructeurs – notamment automobile et aéronautique – d'industriels de différents secteurs ainsi que de projets de BTP : dénonciation unilatérale des contrats en cours, non-reconduction de prestations et report de projets prévus. Les sociétés d'ingénierie ont été les plus directement et les plus durement touchées alors même qu'elles sont déjà structurellement impactées par un environnement dans lequel la concurrence internationale est particulièrement exacerbée.

**La volonté de préserver les emplois de leurs salariés a poussé les entreprises à s'adapter encore plus rapidement : la mise en œuvre dès janvier 2009 de vastes plans d'actions visait à faire monter en compétences et en qualification des salariés dans les nouvelles technologies et à reconvertir les autres vers des secteurs en recherche de compétences (ferroviaire, énergie, environnement).**

Devant l'ampleur des actions à mettre en œuvre et à financer, Syntec-Ingénierie a mobilisé le FAFIEC (OPCA) et tous les partenaires sociaux de la branche pour faire appel au soutien des pouvoirs publics dans ces démarches d'acquisition de nouvelles compétences par les salariés, considérant que cela constitue un atout majeur pour la pérennisation des emplois et le maintien de la compétitivité de toute cette filière économique.

**La branche a ainsi formalisé un accord-cadre d'EDEC signé le 9 février 2010, d'un budget total de 12 millions d'euros sur la période 2010-2012.** Par cet accord – innovant de par son fonds et sa forme – les professionnels de l'ingénierie, de l'informatique et du conseil ainsi que les pouvoirs publics concrétisent leur volonté de :

- **renforcer la pérennité et la compétitivité des entreprises en accompagnant les démarches d'anticipation, et notamment de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ;**
- **sécuriser les parcours professionnels des salariés en organisant des actions de formation et de mobilité professionnelle leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à leur maintien dans l'emploi ou à l'accès à d'autres emplois.**

Ce dispositif national vient en complément de différents accords régionaux d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) mis en œuvre ou en cours de montage en régions depuis 2007 (Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Aquitaine, Pays-de-la-Loire).

**Syntec-Ingénierie, la Fédération professionnelle de l'Ingénierie de l'industrie et de la construction :**

- **36 milliards € CA - 215 000 emplois, dont 50% d'ingénieurs et cadres**
- **20.000 recrutements par an en moyenne, dont 9.000 jeunes diplômés et dont 10.000 créations d'emplois**
- **10.000 postes disparus en 2009, dont 3.000 destructions d'emplois et 7.000 non-recrutements**

**CONTACT PRESSE :**

**KARINE LEVERGER, Délégué Général : ☎ 01 44 30 49 53 ✉ [k.leverger@syntec-ingenierie.fr](mailto:k.leverger@syntec-ingenierie.fr)**